

## **Utilisation de l'Intelligence Artificielle**

Cette page a pour objectif d'expliquer en toute transparence l'usage de systèmes d'intelligence artificielle (IA) au sein du site [network-presidents.eu](https://network-presidents.eu), conformément au Règlement européen sur l'Intelligence Artificielle (EU AI Act) et aux exigences de protection des données prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

### **1. Usage de l'intelligence artificielle sur [network-presidents.eu](https://network-presidents.eu)**

Le site [network-presidents.eu](https://network-presidents.eu) utilise des systèmes d'intelligence artificielle uniquement dans le cadre suivant :

#### *a) Traduction automatique des documents*

Les contenu des jugements sont traduites automatiquement à l'aide d'un système de traduction neuronale basé sur l'intelligence artificielle.

Les objectifs de cette traduction automatique sont :

faciliter l'accès à des contenus juridiques dans plusieurs langues européennes ;

améliorer l'inclusivité et l'accessibilité pour les professionnels, chercheurs, et citoyens de différents pays.

Le système de traduction IA utilisé peut générer des erreurs, imprécisions ou approximations.

La traduction automatique ne remplace pas une traduction humaine professionnelle.

### **2. Avertissement sur la fiabilité des traductions**

Les traductions automatiques publiées sur ce site sont fournies à titre informatif uniquement.

Elles peuvent contenir des erreurs, des omissions ou des interprétations incorrectes.

Elles ne constituent pas des traductions officielles.

Elles ne produisent aucun effet juridique.

En cas de divergence, la version originale du document fait foi.

Chaque page contenant un document traduit automatiquement comporte une mention explicite de l'usage d'un système d'IA.

### **3. Transparence exigée par le EU AI Act**

Conformément à l'article 50 du EU AI Act, nous informons les utilisateurs que :

Les traductions générées automatiquement sur ce site proviennent d'un système d'intelligence artificielle.

Ces contenus sont identifiables comme tels au moyen de mentions visibles et, lorsque cela est applicable, via des métadonnées techniques indiquant l'origine "AI-generated".

Le site ne déploie aucun système d'IA à haut risque, tel que défini par le règlement.

### **4. Traitement des données et respect du RGPD**

Dans le cadre de l'utilisation de l'intelligence artificielle, nous veillons strictement au respect du RGPD :

Aucune donnée personnelle n'est traitée à des fins d'apprentissage ou d'amélioration du système d'IA.

Si un document juridique contient des données personnelles (nom, adresse, fonction, etc.), celles-ci sont reproduites uniquement dans le cadre de leur publication ou traduction légitime.

Aucune donnée personnelle n'est envoyée à des fournisseurs tiers non conformes à la réglementation européenne.

Nous appliquons les principes de minimisation, sécurisation, et limitation de conservation.

## **5. Limites et responsabilités**

L'usage de l'intelligence artificielle peut introduire des incertitudes.

Par conséquent :

Nous ne pouvons garantir l'exactitude ou la fiabilité totale des traductions générées par IA.

Nous ne sommes pas responsables des conséquences résultant d'une interprétation erronée d'une traduction automatique.

Les traductions doivent être considérées comme un outil d'aide à la lecture, et non comme une source juridique fiable.

Toute information juridiquement contraignante doit être confirmée via le document original dans sa langue source.

## **6. Signalement d'une erreur ou d'un contenu incorrect**

Afin de garantir la qualité des informations mises à disposition, les utilisateurs peuvent nous signaler :

une erreur de traduction,

un contenu incohérent,

un problème lié à l'utilisation de l'IA.

Pour soumettre directement une remarque ou une correction contactez nous :

Secretariat: [secretariat@networkpresidents.eu](mailto:secretariat@networkpresidents.eu)

Webmaster: [amelie.bidarddelanoe@networkpresidents.eu](mailto:amelie.bidarddelanoe@networkpresidents.eu)

## **7. Engagement en matière d'amélioration continue**

Nous nous engageons à :

évaluer régulièrement les performances du système de traduction automatique ;

suivre l'évolution du cadre juridique européen en matière d'IA ;

renforcer la transparence et la fiabilité des contenus proposés.